

Programme :

Contexte et caractérisation des micropolluants (2h)

- Introduction aux micropolluants : définitions, typologies, sources
- Enjeux environnementaux et sanitaires
- Cadre réglementaire

Technologies de traitement (3h)

- Procédés physico-chimiques
- Adsorption sur charbon actif, résine
- Procédés membranaires
- Oxydation avancée

Cas d'études et le choix du traitement adapté (2h)

- Cas d'études dans différents domaines :
 - # Eau potable
 - # Eau industrielle
 - # Eau usée
- Choix du traitement adapté

Objectifs pédagogiques :

- Identifier les différentes familles de micropolluants et leurs sources
- Comprendre les enjeux environnementaux et réglementaires liés aux micropolluants
- Connaître les procédés de traitement adaptés à leur élimination

Méthodes et matériels pédagogiques : Exposés s'appuyant sur une vidéo-projection largement illustrée des technologies - échanges - visite technique à l'IFTS de ses centres d'essais et halle des pilotes qui sont équipés de moyens de caractérisation des performances des milieux filtrants, des filtres et de nombreux pilotes de filtration, de centrifugation, séparation membranaire...

Résultats attendus : Disposer d'informations scientifiques et techniques sur le traitement des micropolluants dans l'eau

Prérequis : Connaissance du vocabulaire de base de la chimie et des procédés de traitement conventionnel des eaux

Intervenant : **Tarik ELJADDI**, Docteur-Procédés

Publics : Ingénieurs, techniciens de Services, Production, Procédés, R&D, Environnement, Méthodes, Commerciaux...

Lieu : à l'IFTS à **FOULAYRONNES** (47 510)

Durée : 1 jour = 7 heures (de 9h à 12 h 30 et de 14h à 17 h 30)

Dates : **20 Octobre 2026**

Participants : communiquer les Prénoms – NOMS et fonctions (1 bulletin d'inscription à remplir par personne)

Nature de la sanction : Attestation de formation et sous QUALIOPI : Certificat de réalisation et Attestation d'assiduité.

Accessibilité : Tout participant est invité à contacter le référent Handicap à propos de l'accès et de la participation à cette Formation, s'il le désire.

Organisme de formation continue – Convention : Si cette formation est à réaliser dans le cadre de l'assurance qualité et certification QUALIOPI applicable depuis le 03/01/2022, l'IFTS réalisera et animera cette formation en partenariat avec SUD MANAGEMENT ENTREPRISES – CS 20053 – 47901 AGEN CEDEX, organisme de formation n° 72 47 00330 47, certifié QUALIOPI, le 21/10/2020 (renouvelée le 21/10/2024) qui assurera la gestion administrative (rédaction d'une convention), comptable et la surveillance de la Qualité selon la certification QUALIOPI. Les frais de gestion correspondants s'élèvent à 20% du montant total de la prestation commandée.

Engagement de confidentialité et clause de propriété industrielle : L'IFTS d'une part et le partenaire de l'IFTS (SUD MANAGEMENT ENTREPRISES – CS 20053 – 47901 AGEN CEDEX) dans le cas d'une formation sous certification QUALIOPI (Convention entre IFTS et SUD MANAGEMENT ENTREPRISES n° 7528 signée des 2 parties le 03/01/2022), d'autre part, s'engagent à ne jamais publier ou porter à la connaissance de tiers tout ou autre partie des informations dont ils auraient pu avoir connaissance dans le cadre de la présente formation sans l'accord écrit préalable du client.